de Beyrouth, à la « Stampa » :

« La radio de Damas communique que l'on a découvert les préparatifs d'un attentat contre le roi Farouk et la reine-mère d'Egypte, la veuve du roi Fouad.

« Les instigateurs doivent être recherchés dans les milieux qui préparèrent le récent attentat contre Ibn Séoud.

« Les recherches ont prouvé que l'organisation dépendait du « Service Secret » et tentait de se débarrasser de toutes les personnalités arabes importantes, considérées comme gênantes pour les plans britanniques.

Ibn Séoud a envoyé au roi Farouk un message spécial et l'a fait mettre au courant de tous les détails des préparatifs. Il lui a aussi transmis la proposition de faire poursuivre l'enquête non pas au Caire, mais à Djidda, afin de la soustraire à l'influence britannique.

La jeunesse devant l'avenir

« Il n'y a pas de cercle fatal qui enferme la jeunesse dans le malheur quand elle est décidée à en sortir »,
écrit M. Lucien Romier.

Vichy, 14 janvier. — Parlant de la jeunesse devant l'avenir, M. Lucien Romier écrit dans le « Figaro » :

« Un quart de siècle représente à peu près le délai qui permet à chaque génération, à partir de la jeunesse, de prendre possession de la vie. Ainsi, dans une des périodes les plus affreuses de notre histoire, celle qui précéda le martyre de Jeanne d'Arc, nous trouvons un quart de siècle plus tard, les contemporains d'une extension et d'une richesse françaises qu'a marqués la figure de Jacques Cœur, avec toutes les qualités matérielles et intellectuelles de la Renaissance.

Ceux qui grandirent dans l'horreur des guerres de religion connurent, dans leur maturité, les bienfaits du règne d'Henri IV.

Ceux qui eurent, enfants, à souffrir de la Fronde, atteignirent ensuite la quarantaine et la cinquantaine à l'époque la plus resplendissante du règne de Louis XIV.

Ceux qui subirent, jeunes, les bouleversements de la Révolution et de l'Empire, mûrirent dans la tranquillité de Louis-Philippe, de l' « Enrichissez-vous », de Guizot, et parmi les tièdeurs du Romantisme.

Ceux dont la défaite de 1870 attrista la jeunesse furent plus tard témoins de notre épanouissement dans le domaine colonial et les bénéficiaires de l'appui des nouvelles industries, comme des inventions qui ont transformé la vie matérielle.

Faut-il rappeler qu'il y a moins d'un quart de siècle, la jeunesse allemande se crut vouée au désespoir ! Ces exemples ne prouvent pas qu'une jeunesse valeureuse ne puisse encore aggraver son malheur par des fautes ou une inertie qui continue le fléchissement antérieur. Les descentes ne manquent pas aux peuples accablés dont la jeunesse fut incapable de relever le destin. Mais ces exemples prouvent du moins qu'il n'y a pas de cercle fatal qui enferme la jeunesse dans le malheur, quand elle est décidée à en sortir. »

La ratification du pacte d'amitié entre la Hongrie et la Yougoslavie est retardée

Belgrade, 14 janvier. — Le « Hrvatski Dnevnik » (Agram), annonce que le voyage à Budapest de M. Cincar-Markowitch, ministre des affaires étrangères de Yougoslavie, primitivement fixé au 24 janvier, a été ajourné à une date non encore connue et ce, pour des « raisons techniques ».

Ce voyage devait permettre à M. Markowitch de procéder aux échanges de signature nécessaires pour la ratification du pacte d'amitié entre la Yougoslavie et la Hongrie.

On annonce, en outre, qu'un prochain remaniement ministériel en Yougoslavie paraît imminent, par suite de la mort de Mgr Karosoff. Il n'affectera pas la tendance politique actuelle du gouvernement.

Les diplomates anglais quitteraient la capitale hongroise

Budapest, 14 janvier. — Le colonel Barclay, attaché militaire anglais, a quitté définitivement dans la nuit de dimanche à lundi, en compagnie de sa femme, son poste à Budapest.

On rapporte à cet égard, dans les sphères locales bien informées qu'on s'attend à un départ prochain d'autres diplomates anglais se trouvant dans la capitale hongroise.

— De Pontivy : L'église de Sainte-Hélène a été entièrement détruite par un incendie ; la grande verrière du quatorzième siècle a été anéantie dans le sinistre.

Deux maux, un remède

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'urbanisme le plus élémentaire nous commande de placer l'utile et surtout le nécessaire avant l'agréable.

Il n'est pas possible d'envisager l'embellissement d'une ville aussi longtemps qu'il s'y trouve des cabanes infectes où vivent des êtres humains, des quartiers entiers où se développe l'œuvre de mort du taudis dans des logements sans air, sans lumière, sans espace, dont les murs portent dans leur pourriture tous les germes de maladie.

Tracer des voies nouvelles, établir des jardins, bâtir des palais dans une telle ville, ce serait commettre l'erreur de ces fausses-coquettes dont le fard cache mal la saleté.

Ce serait renouveler une faute que nous avons commise trop souvent dans notre législation sociale lorsque nous mettions la charrue avant les bœufs.

* * *

On objectera que ces travaux d'assainissement ne sont pas de ceux qui conviennent le mieux aux chômeurs. On invoquera peut-être l'exemple de l'Allemagne où l'on avait réussi à résorber le chômage en créant un réseau d'autostrades qui permit aux sans-travail de remuer des millions de mètres cubes de terre.

C'est vrai.

Mais l'Allemagne n'avait pas ou presque pas de taudis, puisque, pendant dix ans, on y avait construit 300.000 logements par an, soit au total trois millions d'habitations salubres pour remplacer celles qui ne l'étaient plus.

Tel n'est pas le cas de notre pays : de navrantes statistiques sont là pour le prouver.

Mettons-nous donc résolument en face de la tâche immense qui nous incombe.

Le problème du chômage peut et doit être lié au problème du logement.

Paris vient de nous le démontrer.

Comme Paris, Lille a sa « zone » dont il faut abattre les bicoques. Et dans beaucoup de nos villes ou de nos villages, il y a des « zones » en miniature qui sont tout aussi indésirables.

Roubaix n'a peut-être pas de « zone », mais ses « courées » sont tristement célèbres. N'allons surtout pas protester que, contre elles, il n'y a rien à faire. Sans doute, une législation désuète nous a-t-elle désarmés trop longtemps. L'heure n'est plus à certains soi-disant principes sacro-saints derrière lesquels s'abritaient une insouciance et une inertie coupables. L'heure est aux idées neuves, aux idées révolutionnaires dans le sens du Bien à faire, du mal à combattre.

Cherchons-les.

Pour les trouver, unissons nos intelligences et nos cœurs.

Oui, nos cœurs. Le chômage — M. Lehideux, haut-commissaire au chômage, l'a déclaré à la presse — ne peut se traiter qu'avec le cœur. Le problème du logement n'exige pas moins de compréhension affectueuse, de compassion fraternelle.

A ces deux maux, efforçons-nous donc d'apporter le même remède.

J. Q.

Deux noms glorieux « LE SIROCCO » et « LE FOUDROYANT » reparaîtront sur des bâtiments de la marine française

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le 2 juin, à 10 h. 30, le bateau est attaqué par des bombardiers allemands qui lancent des bombes en piqué et qui mitraillent le pont. Atteint, le navire, d'un seul coup, se casse à la hauteur des tubes lance-torpilles ; des mitrailleuses pourtant tirent toujours. Le drame est rapide : il va durer en tout une minute ; debout sur l'étrave, le commandant du « Foudroyant » donne l'ordre à son équipage de se jeter à l'eau ; le « Foudroyant » disparaît lentement, sous les pieds de son commandant, en emportant ses morts.

Communiqué officiel italien

ROME, LE 14 JANVIER. — *Le Haut Commandement des forces italiennes communique :*

Sur le front grec, activité de patrouilles et d'artillerie.

Nos formations aériennes ont bombardé à différentes reprises une base ennemie. En outre, des camions et des rassemblements de troupes furent attaqués au fusil-mitrailleur.

Dans la Cyrénaïque, activité d'artillerie. De sérieuses pertes furent infligées à l'ennemi près de Tobrouck. Activité de patrouilles et d'artillerie dans le secteur de Giarabub. Des attaques aériennes ennemies sur des localités situées sur la côte de la Cyrénaïque n'ont fait de victimes.

En Afrique orientale, faible activité dans le Soudan supérieur ; activité d'artillerie dans la contrée de Gaïabat. Au Soudan, nos avions ont bombardé des camps et des positions ennemis. Une de nos formations aériennes, attaquée par des chasseurs ennemis, a abattu un appareil du type « Gloster », durant un violent combat aérien. Un avion de reconnaissance fut abattu par nos chasseurs au-dessus de l'Ilyghirda.

L'ennemi a bombardé quelques localités. Quelques personnes furent blessées.

Un sous-marin grec a, dans la matinée du 31 décembre, coulé un petit cargo qui naviguait dans les eaux territoriales yougoslaves. Le submersible, contrairement à toutes les règles de la guerre, a ensuite ouvert le feu sur le canot de sauvetage et a tué dix hommes de l'équipage.

Un avion et une vedette ont attaqué, le 9 janvier, un sous-marin ennemi et l'ont coulé.

LA GUERRE EN MÉDITERRANÉE

Les pertes infligées par les aviations allemande et italienne à la flotte britannique dans le détroit de Sicile

Rome, 14 janvier. — Le « Giornale d'Italia » publie des détails au sujet des pertes subies ces jours derniers en Méditerranée par la flotte britannique :

« Un convoi britannique composé de deux groupes, faisant route de Gibraltar vers Alexandrie et la Grèce, et protégé par deux cuirassés, un navire porte-avions, plusieurs croiseurs et croiseurs-légers ainsi que de nombreuses petites unités, a été attaqué par la marine de guerre italienne et l'aviation des puissances de l'axe.

» On a trouvé des canots de sauvetage et des bérets de matelots du destroyer britannique « Gallant » qui, vraisemblablement, a coulé.

» Le 10 janvier, on a repéré un destroyer britannique au centre de nombreuses nappes d'huiles et entouré de plusieurs unités qui tentaient de le prendre en remorque. L'après midi du même jour on a repéré un croiseur anglais donnant fortement de la bande et qui peut être considéré comme perdu.

» Dans la nuit du 10 au 11 janvier, de grandes taches d'huile et des épaves de navires faisant présumer qu'une autre unité a été coulée, ont été observées sur les eaux autour de Malte. Dans le port de Malte se trouve un navire porte-avions du type « Illustrious » qui a subi des dommages. Dès son arrivée à Gibraltar, un vaisseau de ligne de la classe « Malaya » a dû être mis en cale sèche.

» Le 13 janvier, on a repéré à cent milles de Malte, un destroyer en flammes.

» Dans la nuit du 11 au 12 janvier, un autre navire porte-avions a été torpillé par un avion-torpilleur italien. Cette attaque a été exécutée près de l'île de Crète, en corrélation avec les opérations en cours en Afrique du Nord.

» La nouvelle phase intense de la guerre, souligne le journal en terminant, prouve la vigilance soutenue de l'Italie en Méditerranée, à laquelle participe l'aviation allemande, et démontre combien elle est dangereuse. »

De son côté le « Journal de Francfort » écrit :

« Le convoi anglais avait atteint la partie la plus resserrée du détroit lorsque les chasseurs italiens commencèrent l'attaque. Un croiseur anglais fut touché ; il ralentit sa marche et s'inclina, puis on vit de larges taches d'huile recouvrir la mer.

» A midi, l'escadre anglaise devait être désorganisée, car nos avions ne rencontrèrent plus que quelques unités. »

Les actes de sabotage sont nombreux en Egypte

Beyrouth, 14 janvier. — On annonce du Caire que les actes de sabotage des Egyptiens contre les mesures de guerre rendues nécessaires à la suite de l'occupation militaire du pays par les Anglais, deviennent de plus en plus fréquents.

En un mois, le conseil de guerre d'Alexandrie a rendu 1.725 jugements pour infractions aux prescriptions de guerre. Cinquante personnes ont été punies pour avoir refusé d'occulter leurs maisons.

Récemment, au Caire, des inconnus ont coupé les fils des sirènes d'alarme.

NOUVELLES DU MONDE

JAPON

D'importants pourparlers se déroulent à Tokio sous la présidence du prince Konoye

Tokio, 14 janvier. — Mardi ont commencé à Tokio, sous la présidence du prince Konoye, président du conseil, des pourparlers qui dureront quatre jours, entre les membres du Cabinet et les chefs des forces armées japonaises d'une part et les représentants du Parlement, de l'économie, de la finance et de la presse, d'autre part.

Les conférences ont débuté lundi par un entretien de plusieurs heures du président du conseil avec les personnalités militaires dirigeantes.

Les journaux attachent à cette conférence une importance extraordinaire, étant donné qu'y assistent non seulement les deux ministres de la guerre, les chefs d'état-major de l'armée et de la marine et leurs adjoints, mais aussi les chefs de section des ministères de la guerre.

PORTUGAL

Une vive critique des démocraties par M. Félix Correia

Lisbonne, 14 janvier. — Sous le titre : « Pourquoi je suis l'ennemi de la démocratie », M. Félix Correia, directeur du journal « A Esfera », rit :

« Dans les pays à gouvernement prétendûment démocratique, le pouvoir n'est pas aux mains du peuple; il est le privilège exclusif des partis politiques qui, à leur tour, sont à la solde de puissances financières. En fait la démocratie est une forme de la ploutocratie, c'est-à-dire de ce capitalisme qui monopolise les biens de la nature et de la culture au profit d'une petite minorité, réduisant à la misère la majorité du peuple. Comment dans ces conditions pourrais-je souhaiter la victoire des démocraties? »

NORVÈGE

Un appel de M. Quisling en faveur d'une collaboration volontaire avec l'Allemagne en guerre

Oslo, 14 janvier. — Un appel de M. Vidkun Quisling, chef de la « Nasjonal Samling » à la collaboration volontaire des Norvégiens avec l'Allmagne en guerre, a été salué avec enthousiasme par les partisans de la « Nasjonal Samling ».

Les dirigeants nationaux de l'organisation de jeunesse et de la corporation estudiantine sont passés immédiatement à la réalisation du plan proposé par M. Quisling, qui prévoit notamment la création d'un « Standarte Nordland ».

Dans une déclaration que publie le « Fritt Folk », M. Riisnaes, chef du département de la justice, dit qu'il serait déshonorant pour la Norvège d'assister passivement au combat que mène l'Allemagne pour la race germanique tout entière.

La presse d'Oslo consacre ses éditoriaux à l'appel de M. Quisling.

U.R.S.S.

La délégation économique allemande a quitté Moscou

Moscou, 13 janvier. — Après avoir mené à bien les négociations économiques germano-soviétiques, le Dr Schnurre, chef de la délégation économique allemande et sa suite ont quitté Moscou mardi soir.

Le « Berliner Boersen Zeitung » rappelle que le nouveau tracé de la frontière germano-soviétique est définitif

Berlin, 14 janvier. — Dans un commentaire de la « Berliner Boersen Zeitun » relatif au nouvel accord germano-soviétique fixant le tracé de la frontière, on relève les passages suivants :

« L'étroitesse des rapports germano-soviétiques se trouve caractérisée par des faits tels que la conclusion du nouvel accord, qui fixe en mépris de toutes les influences étrangères, les frontières communes à ces deux puissances et contribue ainsi à établir la paix en Europe orientale. Tel était d'ailleurs l'esprit du pacte germano-soviétique du 28 septembre 1939, dont l'article 2 souligne le caractère définitif : dès la limite des zones d'influence réciproques, et rejette toute immixtion étrangère. Il n'était pas superflu de le rappeler au moment où M. Roosevelt annonce qu'il n'acceptera pas le fait accompli en Europe et ne se résignera pas à une paix de compromis. Cette déclaration est dirigée de toute évidence aussi bien contre U.R.S.S. que contre le Reich. On comprend toutefois que le président des Etats-Unis observe une discrétion toute diplomatique à l'égard des acquisitions territoriales de l'U.R.S.S. S'il étendait sa politique d'immixtion à l'Union soviétique, il se poserait en adversaire déclaré de cette puissance de 180 millions d'âmes. Il faudrait dès lors extirper l'Union soviétique autoritaire, du monde de la « démocratie restaurée de la liberté d'opinion et du commerce libre » dans lequel elle représenterait un élément tout aussi nuisible que le Reich.

» Quant aux entreprises diplomatiques anglaises, Moscou est assez averti de leur opportunisme et des buts véritables qu'elles poursuivent.

Le ravitaillement

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Des centaines de tonnes de denrées arrivent à Marseille

Marseille, 14 janvier. — Des navires arrivés de l'Algérie, du Maroc et de la Corse ont amené à Marseille, entre autres marchandises : 150 tonnes de primeurs, 152 tonnes d'œufs, 1.064 tonnes de vin, 250 tonnes de semoule, 500 tonnes de pois chiches, 10 tonnes de fromage, 9 tonnes de châtaignes, 25 tonnes de sardines salées, 21 tonnes d'olives, 28 tonnes d'amandes, 192 tonnes de fèves, 8 tonnes d'alcool, 150 tonnes d'avoine et 200 tonnes de millet.

Au cours de la semaine qui vient de s'écouler, 56 bateaux sont entrés dans le port. Ils ont amené 2.172 passagers et 76.565 tonnes de marchandises.

Le rendement de notre production agricole

Vichy, 14 janvier. — D'après les statistiques générales groupées en Suisse, le rendement de notre agriculture pour l'année 1940 est de 1.491.000.000 de francs suisses. Ce chiffre représente la valeur de la production agricole toute entière, déduction faite des agents de production utilisés de nouveau dans les exploitations rurales, tels que les céréales fourragères, le foin, la paille, les animaux d'élevage et de rente, les œufs à couver, etc...

Ce rendement fut en 1939 de 1.289.000.000 de francs, soit 202 millions de moins qu'en 1940.

L'Allemagne céda du blé russe à l'Espagne

Madrid, 14 janvier. — La Russie, selon la dernière convention signée à Moscou, doit livrer à l'Allemagne 2 millions de tonnes de céréales. Le Reich cédera la une grande partie de ce blé à l'Espagne qui manque de pain. La pénurie est telle que, depuis deux mois, le pain n'est plus distribué qu'à une partie de la population.

— De Paris : En ce qui concerne le projet de budget de Paris, les dépenses prévues sont de 9.469.000.000 de francs et les recettes de 3.720.000.000 de francs.

M. ROOSEVELT devient-il national-socialiste ?...

demande ironiquement M. Karl Mégerlé dans le « Berliner Boersen-Zeitung »

Berlin, 14 janvier. — Dans un article intitulé « Le Chemin de Damas », M. Karl Mégerlé, collaborateur diplomatique de la « Berliner Boersen-Zeitung » écrit, sur un ton d'ironie, qu'il trouve « extrêmement intéressant » que dans son message au Congrès, M. Roosevelt ait employé le ton national-socialiste.

Le publiciste allemand souligne que le président américain a, dans ce message, parlé du droit au travail et du devoir qu'il y a pour les citoyens américains de travailler.

En outre, M. Roosevelt a demandé l'abolition des privilèges d'une oligarchie et la mise à la disposition de tous des résultats du progrès scientifique, sous forme d'un standard de vie plus élevé.

« Il faudrait, a encore dit M. Roosevelt, que plus d'Américains puissent jouir de la pension de vieillesse, de l'allocation de chômage et de l'assistance médicale. De même, on ne devrait permettre à personne de s'enrichir par la vente d'armements.

» La richesse d'un peuple, le crédit que l'on accorde à un état, a déclaré le Président, reposent entièrement sur la capacité de production de cet état »

« Donc, constate à ce propos M. Mégerlé, le travail remplace l'étalon-or; c'est bien aussi l'opinion de M. Roosevelt. En tout cas, c'est avec satisfaction que nous constatons que M. Roosevelt, tout comme les Anglais, se voit contraint, lorsqu'il s'agit de politique économique et sociale, de penser et de parler national-socialiste. Il semble se rendre compte qu'il ne peut résoudre avec les formules démocratiques coutumières, les problèmes dans lesquels il précipite le peuple américain.

» Et parce qu'il le sait, conclut M. Mégerlé, M. Roosevelt s'évade dans une atmosphère belliqueuse, clame ses exigences pour obtenir de pleins pouvoirs et prône la participation au conflit sous le prétexte que la démocratie américaine est menacée du dehors. »

Le texte du projet d'aide à l'Angleterre a été déposé à la chambre des représentants

Washington, 14 janvier. — Le texte du projet de prêt à bail à l'Angleterre a été déposé lundi soir sur le bureau de la Chambre des représentants. Le projet sera examiné mercredi par la Commission des affaires étrangères, en présence de M. Cordel Hull, ministre des Affaires étrangères, et de M. Morgenthau, secrétaire d'Etat à la Trésorerie.

Les Anglais doivent se dessaisir des valeurs américaines

New-York, 14 janvier. — M. Morgenthau, ministre des Finances, a fait connaître que le gouvernement britannique est en train de négocier avec un certain nombre de banques de l'U.S.A. la prise en charge des capitaux britanniques investis en Amérique.

Un premier groupe de banquiers a déjà fait des offres; un deuxième groupe en fera demain. Le sous-secrétaire d'Etat de la Trésorerie anglaise, M. Philips, a déclaré que le gouvernement britannique était disposé à traiter avec les banquiers américains.

M. Morgenthau n'a pas fait connaître le montant des capitaux que l'Amérique se déclare prête à acheter, mais il a déclaré, par ailleurs, que le gouvernement britannique ne connaissait pas de grandes difficultés pour la vente des valeurs de l'U.S.A. qui se trouvent en possession anglaise. Lui-même fera ce qui est dans son pouvoir pour mettre en route la vente des titres américains détenus par les Anglais aux Etats-Unis. La « Federal Reserve Board » a estimé récemment ces valeurs à 850 millions de dollars.

Quatre-vingts mille actions de Montgomery ont été mises en vente récemment par la Trésorerie anglaise à la Bourse de New-York. Le marché actuel est d'environ 3,12 millions de dollars. On a prévu, d'autre part, pour la semaine à venir, la vente de 40.000 actions de l'Union Pacific Rail Road et 50.000 actions Woolworth.

Ces trois paquets d'actions valent environ huit millions de dollars.

Les communistes new-yorkais contre la politique étrangère du président des U.S.A.

New-York, 14 janvier. — A Madison Square Garden, à New-York, a eu lieu une manifestation communiste qui réunit 20.000 hommes.

Les orateurs ont violemment critiqué la politique étrangère de M. Roosevelt. Dans une résolution, les membres ont protesté contre toute extension des pouvoirs du président et contre sa conception de l'aide à donner à l'Angleterre.

MM. Kennedy et Bullit seront-ils contraints de rendre compte de leurs agissements en Europe ?

New-York, 14 janvier. — Le 15 janvier, M. Clark, sénateur démocrate, soumettra au Sénat une motion tendant à voir MM. Kennedy et Bullit, ambassadeurs des Etats-Unis à Londres et à Paris, interrogés par la Commission des affaires étrangères du Sénat au sujet du rôle joué par les Etats-Unis en France et en Angleterre avant qu'éclatât la guerre européenne.

M. Clark exige que les ambassadeurs soient forcés de faire leurs déclarations sous serment.

Le sénateur a souligné que le peuple américain avait le droit de savoir ce que ses porte-parole à Londres, et surtout à Paris, ont dit et fait.

Le problème de la circulation

La priorité de passage suivant le droit allemand

Une ordonnance du commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France vient de transformer en droit de priorité l'avantage qui était jusqu'ici accordé en fait aux véhicules militaires sur les véhicules non militaires.

La question de priorité de passage dont bénéficient les véhicules militaires aux carrefours et aux débouchés des rues est donc nette, précise et indiscutable, mais il peut être à la fois intéressant et utile pour les conducteurs civils autorisés à circuler avec leur voiture automobile d'avoir un aperçu de la question de la priorité de passage suivant le droit allemand pour connaître l'étendue d'application de cette priorité, et prévoir, le cas échéant, les mouvements que peuvent effectuer, à proximité, deux ou plusieurs conducteurs militaires qui, se trouvant en présence, se comportent conformément aux règles de leur code de la circulation.

L'article 10 de notre code de la route pose, en son alinéa 2, la règle bien connue de la priorité de droite à laquelle l'alinéa 3 apporte une exception en faveur de tout conducteur utilisant une voie à grande circulation en dehors des agglomérations. Au contraire, l'article 13 de l'ordonnance de la circulation routière Strassen-Verkehrsordnung) énonce d'abord, en son premier alinéa, le principe de la priorité en faveur de l'usager d'une route principale; suit une classification tripartite : a) les routes nationales (y compris les routes traversant les agglomérations) désignées par une pancarte portant le numéro de la route inscrit en noir sur fond jaune ; b) les routes à grande circulation signalées par un écriteau blanc bordé rouge, de forme quadrangulaire, l'une des pointes disposée en bas ; c) les routes formant avec leurs voies affluentes des débouchés et croisements où sont disposés des panneaux de priorité de forme triangulaire placés la pointe en bas à fond blanc, bordé rouge, annonçant au conducteur la priorité de la route principale voisine.

Dans son alinéa 2, l'article 13 prévoit alors l'hypothèse de routes d'égale importance : c'est dans ce cas seulement que la priorité aux croisements et débouchés appartient à celui qui vient de droite, avec cette réserve toutefois que les véhicules automobiles et les voitures motrices sur voies ferrées ont la priorité sur les autres usagers de la route

Les dispositions de l'ordonnance sur la circulation routière diffèrent donc sensiblement des règles de notre code de la route en ce qui concerne la question de la priorité : le principe fondamental de l'article 13 est celui de la priorité de passage accordée aux usagers des routes principales même à travers les agglomérations où, suivant notre code reste applicable la priorité de droite qui est pour nous la règle essentielle. Cette différence notable entre le droit allemand de la circulation et notre code de la route est d'autant plus importante à retenir que les autorités allemandes ont déjà pris à Lille des mesures de signalisation conformes à leur conception du droit de priorité : c'est ainsi que les grandes rues de la ville de Lille ont été transformées en routes principales de la classification « c » et chacun a déjà pu constater, à l'intersection ou au débouché des rues secondaires menant aux artères principales de la ville, telles que, par exemple, la rue Nationale, le boulevard de la Liberté, la rue Solférino, la présence d'un panneau de forme triangulaire, la pointe dirigée vers le bas, blanc bordé rouge, rappelant au conducteur la priorité de la route principale qu'il va traverser ou dans laquelle il va déboucher. Il est donc prudent de redoubler d'attention à proximité de ces panneaux de priorité, car les voitures militaires qui circulent dans la rue devenue route principale savent qu'ils ont, en toutes circonstances, la priorité sur les véhicules de toutes sortes venant de ces rues adjacentes.

A certains carrefours extrêmement dangereux où il n'existe pourtant ni signaux lumineux ni agents de police pour régler le trafic, on peut avoir disposé, en vue d'éviter des collisions graves, des panneaux spéciaux de priorité de forme triangulaire la pointe dirigée vers le sol, portant inscription du mot « Halt » en blanc sur fond bleu avec bordure rouge. Devant ce panneau spécial de priorité qui signifie : « Arrêtez ! faites attention à la priorité de la route principale », tout conducteur est tenu, avant de continuer sa route, de marquer un temps d'arrêt, même si à ce moment précis il n'existe à proximité aucun autre véhicule. C'est pour obliger les conducteurs à être prudents aux endroits particulièrement dangereux que cette disposition a été mise en vigueur en octobre 1938 en Allemagne où tout contrevenant à cette injonction est passible d'une peine d'amende qui ne peut être inférieure à 20 marks.

Ces différentes particularités touchant à la priorité de passage telle qu'elle a été conçue et réglementée par le législateur allemand, doivent retenir l'attention du conducteur prudent et prévoyant qui désire éviter tout incident de la circulation routière ; mais il lui faut avant tout, chaque fois qu'il prend le volant, se remémorer les dispositions récentes de l'ordonnance du commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France, qui établit le droit de priorité de passage en faveur des véhicules automobiles militaires. Cette règle exceptionnelle de priorité accordée présentement aux militaires, en raison des circonstances actuelles ne concerne pas les voitures de la police et des pompiers et ne s'applique pas aux carrefours où la circulation est assurée par un service de police ; mais dans tous les autres cas, elle doit être strictement observée sous peine de confiscation u véhicule, d'amende et même d'emprisonnement.

Reste à considérer maintenant dans quelle mesure est appliquée cette règle de la priorité de passage. Les tribunaux allemands en donnent généralement une interprétation rigoureuse : le principe directeur est que celui qui jouit de la priorité est en droit de compter sur le respect de sa priorité de passage sur les autres usagers de la route ; il n'a donc pas à modérer sa vitesse à chaque carrefour ou débouché de rue (jugement du tribunal suprême de Bavière en date du 9 janvier 1935 ; décision du tribunal du Reich en matière pénale VI 4-3-36). Toutefois, en cas de menace de collision il doit renoncer à sa priorité (décision du tribunal du Reich en matière pénale IV 13-3-36), mais tout conducteur qui n'a pas la priorité doit redoubler de prudence aux carrefours où l'usager de la route, venant de droite peut lui masquer d'autres véhicules plus rapides ; il n'acquiert pas le droit de priorité en atteignant le croisement avant le bénéficiaire de ce droit (décision du tribunal du Reich en matière pénale IV 21-9-37). D'autre part, une voiture qui a la priorité à un carrefour où elle marque un léger temps d'arrêt conserve ce droit dont la renonciation doit être non-équivoque.

Enfin, ne perd pas son droit de priorité l'automobiliste qui omet d'annoncer son approche (Tribunal suprême de Bavière : 2-11-26), ou commet un excès de vitesse (Munich : 15-12-36).

Ces quelques décisions tirées de la jurisprudence allemande suffisent à montrer le caractère quasi-absolu du droit de priorité de passage qui vient d'être accordé aux véhicules automobiles de l'armée allemande par le Commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France.

André QUEMARE,
Avocat au Barreau de Lille.

Les sinistres maritimes

LE "MANHATTAN" le plus grand paquebot américain, est échoué sur un banc de sable

Un vapeur hollandais heurte un récif et coule

Un vapeur espagnol sombre au large des côtes marocaines

New-York, 14 janvier. — Radio Mackay a capté un « S. O. S. » du vapeur hollandais « Buitenzorg » (7.073 tonnes), naviguant pour le compte de l'Angleterre. Ce navire a fait savoir par sans-fil qu'il avait heurté un récif et qu'il sombrait rapidement. La position du vapeur n'a pas été précisée.

D'autre part, le « Manhattan », le plus grand paquebot américain, se trouve toujours sur un banc de sable à proximité de Palmbeach où il s'est échoué dimanche soir.

On croit que ce banc contre lequel le navire a été se buter est d'origine récente.

D'après des informations de Casablanca, le vapeur espagnol « Gabriel Garcia » du port de Vigo, surpris par la tempête, a fait naufrage en vue des côtes marocaines. Jusqu'à présent, trois hommes de l'équipage sont signalés comme manquants.

Deux autres bâtiments en détresse

Berlin, 14 janvier. — On mande de New-York que deux cargos américains ont lancé des signaux de détresse dans l'Atlantique-Nord, où sévit une violente tempête : le navire « West-Hebard », de 5.620 tonnes, transportant quarante-huit voyageurs, est considéré comme perdu ; le navire « Hodgey » de 4.820 tonnes, est gravement endommagé.

VITESSE AUTOMOBILE

TOURISME : 40 kilomètres dans les agglomérations
80 kilomètres hors des agglomérations

CAMIONS ET AUTOBUS :

40 kilomètres dans les agglomérations
60 kilomètres hors des agglomérations

Ce sont des chiffres maxima. Il importe, cependant, de tenir compte du trafic routier, carrefours et autres, pour régler sa vitesse sous le signe de la plus grande prudence.

— De Valorbe : Le tunnel du Mont-Dore, qui avait sauté durant l'avance allemande, vient d'être remis en état : le trafic ferroviaire direct Valorbe-Lyon pourra reprendre dès que les circonstances le permettront.

— D'Amsterdam : Malgré la guerre, les immenses travaux pour l'assèchement du Zuiderzée sont repris en Hollande ; on compte que le polder de Lonner, d'une surface de 30.000 hectares, pourra être mis en culture dans quelques mois.

— Paris : La police a saisi un stock de monnaie d'or d'une valeur d'un million de francs. Des pièces, estimées de 350 à 600 francs la louis, étaient vendues sur le « marché noir ».

Nouvelle offensive du froid

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Paris, 14 janvier. — Le froid est toujours aussi rigoureux. On sait qu'en amont de Nantes, les glaces charriées par la Loire, se sont soudées et qu'on est inquiet sur le sort de nombreux mariniers et riverains frappés par cette véritable catastrophe.

De son côté, la Seine charrie des glaçons, et des akleurs s'exercent sur les hauteurs qui dominent Paris.

La Saône, elle aussi, est complètement recouverte de glace sur la plus grande partie de son cours.

Voici les températures enregistrées mardi : à Lyon et à Menton, — 17 degrés; en Auvergne, — 24°; à Vichy, — 21°.

Dans l'Isère, le village de La Grave est isolé à la suite d'une avalanche de neige; les habitants sont ravitaillés par des équipes de guides. On ne signale pas de victimes.

Mais c'est surtout dans le Roussillon que la situation est inquiétante.

A Perpignan, gonflé par la neige et la pluie, le Tech a menacé de détruire le pont établi après la catastrophe d'octobre entre les villages d'Elnes et de Balloux.

A la suite de la crue du Boulay, un pont métallique de 50 mètres, également construit après les inondations d'octobre, s'est affaissé.

Entre Villefranche et Ternuat, un éboulement a coupé la voie; les trains n'ont pu circuler; ce sont des autobus qui ont dû effectuer les transbordements de voyageurs entre Perpignan et Villefranche.

Un autre pont provisoire, sur la route de Prats-de-Mollo, a été emporté. On ne signale aucun accident de personne dans la région.

Cependant, comme nous le disons dans notre « Petite chronique du temps », les météorologistes estiment que le froid rigoureux que nous subissons se fera sentir jusqu'au 20 janvier; après, viendra le dégel, et nous connaîtrons une température plus clémente...

Au Maroc et en Syrie

Au Maroc, l'Ouergs et le Sébou ont subi de fortes crues et menacent de déborder en certains points; la hauteur des eaux atteint 20 à 25 mètres.

Dans la région, la neige est tombée en abondance, interrompant la circulation sur la plupart des routes de la montagne.

En Syrie, on signale de vastes inondations dans la région d'Antioche ; le fleuve Asia a débordé à la suite de pluies torrentielles, et a inondé des milliers d'hectares de terrain. On déplore de nombreuses victimes ; plusieurs villages ont été évacués.

A l'étranger

Madrid, 14 janvier. — L'Espagne subit toujours de violente tempêtes de neige et celle-ci atteint, par endroits, trois mètres d'épaisseur.

Dans certains village, des battues ont été organisées contre des bandes de sangliers descendus des montagnes.

En Roumanie, un froid intense règne depuis lundi, dans toute la Roumanie, en particulier dans la Moldavie. A Jassy, le thermomètre a enregistré 36° sous zéro. Presque tout le trafic a été paralysé dans cette région. Des bandes de loups chassés par la faim et le froid ont fait leur apparition dans les villages.

Enfin, en Suisse, le lac de Neuchâtel est complètement gelé.

LE MONDE DU TRAVAIL

Les pensionnés de la guerre 1914-18 continuent à bénéficier de leurs avantages d'embauche

La loi du 26 avril 1924 continue toujours à s'appliquer. Cette loi obligeait les chefs d'établissements industriels et commerciaux qui occupent régulièrement plus de dix salariés, et les chefs d'exploitation agricoles ou forestières qui en occupent régulièrement plus de quinze, à employer une certaine proportion de mutilés de guerre fixée à 10 %, et sanctionnait toute infraction par une amende de 10 fr. par jour et par pensionné manquant.

Les A.C. de 1914-18 continueront à bénéficier d'une priorité d'embauchage.

Le travail de contrôle sera fait par la Commission créée dans chaque département par la loi de 1924 pour déterminer le montant des redevances dues par les employeurs défaillants, autrement dit la Commission départementale de contrôle. On peut donc déterminer ceux qui ne sont pas en règle et ce qu'ils auront à payer.

Les employeurs qui, momentanément gênés, ne pourraient acquitter les redevances dont ils sont débiteurs, devraient adresser, comme en matière d'impôts, une demande en remise ou en modération. De toute façon, la loi de 1924 joue toujours. Donc, les pensionnés de 1914-18, conjointement avec les démobilisés de cette guerre-ci, bénéficient toujours de l'ancienne priorité d'embauche.

L'heure de la retraite sera inexorable pour les fonctionnaires

Vichy, 14 janvier. — Le « Journal officiel » publie une instruction précisant qu'aucun fonctionnaire ou employé civil de l'Etat ne pourra être maintenu dans son service, pour quelque cause que ce soit, après la date à laquelle il aura atteint la limite qui lui est personnellement applicable.

D'autre part, cette instruction prévoit des dispositions pour que les retraités ne soient point privés de tout émolument entre la date de la fin de leur service et celle de la remise de leur titre de pension.

— De Berlin : Le célèbre directeur du cirque Hagenbeck de Hambourg, M. Henri Hagenbeck, frère de Karl, non moins connu, vient de mourir à l'âge de 75 ans, à Ceylan, où il avait installé un jardin zoologique. Il avait été interné au début des hostilités par les autorités britanniques.